26 d'Avril 1826

Le Soussigné, Chargé d'Affaires de Sa Majesté Britannique, prend la liberté d'observer à Son Excellence Monsieur le Vicomte de Inhambupé que la Note de Son Excellence du 25ème du Courant ne fait mention que du debarquement des Malles et Depêches pour Buenos Ayres, et ne parle point de l'embarquement des Depêches et Malles pour L'Angleterre, ce qui s'entend etre egalement comprise par le mot "Communication" dont le Soussigné a fait usage en sa Lettre, addressée à Son Excellence le 22 du mois. Il s'empresse donc de prier Son Excellence d'avoir la bonté de faire ensorte que les Ordres pour Mons. le Commandant en Chef des Forces Navales Brezilennes en la Riviere de la Plata, comprennent egalement la Sortie, comme l'Entrée, des Malles et Depeches conduites sur les Paquebots.

Ce

Reçu le 25 de Avril 1826

ce qui est l'objet d'une haute importance aux Interets de S. M. Britannique, où que la correspondence Officielle de tous Ses Agens, tant à Buenos Ayres, comme en Chile, et au Perou, passe par l'entremise de Son Ministre à Buenos Ayres.

Le Soussigné espere que la permission de communiquer s'entend comprendre egalement le debarquement des Passagers qui arrivent de Angleterre, et l'embarquement de ceux que retournent dans leur Pays, — avec leurs hardes et baggages.

Le Soussigné s'empresse de temoigner de nouveau à Son Excellence M. le Vicomte de Inhambupe les protestations de sa plus haute Estime et Consideration.

Rio de Janeiro ce 26 Avril de 1826.

Inhambupe